

la crise des subsides et l'ajournement du 2 septembre, suivi de la campagne de *hustings* qui a servi d'intermède, et après laquelle nous retrouvons députés et ministres au poste pour donner le signal d'une nouvelle sarabande.

N'est-ce pas assez de vingt mois d'une pareille existence pour dégoûter ou épouvanter les plus courageux ? Et ce dont l'on s'étonne à bon droit, c'est de voir que les acteurs de ce drame assommant y ont presque tous si merveilleusement résisté. Ils devraient être anéantis, éreintés, exténués au physique comme au moral. Les deux camps devraient en être rendus à cesser le combat d'épuisement. Eh ! bien, non, on les dirait tous de fer et impossibles à réduire. La plupart sont aussi frais et aussi alertes, intellectuellement et physiquement, qu'au premier jour, et tous prêts à recommencer. Un seul est mort à la peine, M. Bachand. Les autres sont restés sur le champ de bataille, inébranlables, aussi tenaces dans la lutte que fermes et impuissants à s'entamer mutuellement. Expliquera qui pourra ce phénomène, qui est de nature à confondre les données de l'hygiène de l'âme aussi bien que celles de l'hygiène du corps ! Est-ce à dire que l'on prend goût à ce genre d'existence, que l'on peut s'habituer à un pareil régime ? Faut-il croire que l'on en vit plutôt que l'on en meurt.

Et lorsqu'on tient compte du peu d'avantages réels que les uns et les autres retirent de tout ce jeu endiablé, on s'explique encore moins leur prodigieuse persévérance. En effet, c'est le cas ou jamais de dire, avec la sorcière historique, que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Les hommes riches sont rares dans notre jeune pays. Nous n'avons pas, comme en Angleterre, en France, de ces richards à qui leur position indépendante permet de s'occuper à loisir de la chose publique et d'y consacrer tout leur temps. La plupart de nos législateurs le sont par surcroît, et ont à mener de front leurs affaires personnelles et les affaires du pays. Il faut que les unes ou les autres en souffrent. On ne peut se partager ainsi qu'au détriment d'une partie. Or, nos députés n'ont guère eu le choix sous ce rapport depuis deux ans. La politique a absorbé presque toutes leurs forces, et leurs intérêts privés ont dû languir en conséquence.

Ne serait-ce pas le cas de réclamer pour eux une transformation de la ridicule indemnité qu'ils reçoivent en une rémunération véritable et raisonnable pour la peine qu'ils se donnent et le mauvais sang qu'ils font ? Même en temps ordinaire, où nos législateurs ont plus de loisirs, ce ne serait pas un mauvais calcul, et l'argent ainsi placé ne serait pas perdu. La province y gagnerait plutôt. Ce serait même une excellente spéculation.

Le sentiment serait superflu ici. Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont. On a beau dire, un homme politique pauvre, quelque soit son patriotisme, sera toujours plus dévoué et plus zélé s'il est convenablement rétribué que s'il ne l'est pas du tout, c'est-à-dire s'il est maître de ses actions que s'il reste l'esclave du pain quotidien.

Et puis, le peuple n'a pas le droit de demander qu'on le serve gratuitement. S'il veut être bien gouverné, s'il veut élever le niveau de la législature en stimulant l'ambition des notabilités et des supériorités, il doit y mettre le prix. Et qu'il ne craigne pas de blesser aucune susceptibilité. Personne n'a été dupe, dans le temps, d'insolent désintéressement affiché par les députés qui ont proposé ou accepté la réduction de l'indemnité ; et véritablement, nous aimons mieux l'action franche jusqu'au cynisme du Congrès américain votant une augmentation exorbitante de l'indemnité sessionnelle, que la conduite étrange des députés de Québec consentant à réduire leur maigre pitance dont ils peuvent difficilement se passer. Si nous marchons vers un état de choses où la politique devra absorber la plus grande partie du temps de ceux qui s'en occuperont, autant vaut faire tout de suite des fonctions de représentant, jusqu'ici presque purement

honorifiques, quelque chose qui ressemble à une carrière. Il ne faut pas oublier que nous sommes une démocratie, comme les États-Unis, et qu'il n'y a que dans les pays monarchiques ou d'aristocratie que la représentation gratuite soit praticable.

A. GÉLINAS.

L'AFFAIRE LETELLIER

On s'occupe beaucoup en ce moment de la dépêche du ministre des colonies, Hicks-Beach, au gouverneur-général, relativement à la destitution de l'hon. M. Letellier.

Après avoir dit que le gouvernement de Sa Majesté ne pouvait et ne devait pas juger la cause au mérite, vu que c'est une question qui concerne les affaires intérieures du Canada, le ministre anglais admet pourtant, dans les termes qui suivent, que l'hon. M. Letellier avait le droit de renvoyer ses ministres :

Les principes généraux qui déterminent la position du lieutenant-gouverneur d'une province dans l'affaire maintenant en examen, sont clairs. Il n'y a pas de doute qu'il a le droit constitutionnel de renvoyer les ministres provinciaux, si pour une certaine cause, il croit devoir prendre la responsabilité d'en agir ainsi. Dans l'exercice de toutes ses fonctions, il doit, il va sans dire, se conduire vis-à-vis des partis rivaux, avec cette impartialité qui est essentielle à l'exécution équitable de ses devoirs d'office, et, quelle que soit l'action qu'il prenne, il est en vertu de la section 59ème de l'Acte, directement responsable au gouverneur-général.

Le ministre des colonies établit ensuite que c'est le gouverneur-général en Conseil, agissant avec l'avis de ses ministres, et non pas le gouverneur-général agissant sous sa responsabilité personnelle, qui peut, en vertu de la 59ème clause de l'Acte fédéral, destituer un lieutenant-gouverneur, mais il dit tout ce qu'il peut pour engager le gouvernement canadien à ne pas se servir du droit que la constitution lui donne.

Les conservateurs se félicitent d'avoir obtenu la consécration du principe que les Canadiens ont droit de se gouverner comme ils l'entendent, les libéraux disent que la sanction de l'autre principe, savoir, que c'est le gouvernement fédéral qui a droit de destituer les lieutenants-gouverneurs, est le coup de mort de l'indépendance et de l'autonomie des provinces.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 24 octobre 1879.

Soit dans la rue, soit au théâtre, ou bien dans les colonnes des journaux, il n'est question que de Caboul et de Capoul. Car vous savez que les Anglais viennent d'entrer dans cette ville célèbre par le massacre récent de leur ambassade, et que les Américains envahissent chaque soir le théâtre de la 5me Avenue où le maître charmeur, l'incomparable ténor français les reçoit à gosier ouvert.

Ce n'est point par hasard, vous le comprenez bien, que je fais sonner si haut ces deux substantifs à la fois si semblables, et cependant, si peu faits l'un pour l'autre.

Je n'abuserai cependant pas de leur apparence synonymie qui se prête si bien aux jeux de mots, et vient, par le moyen d'une coquille, défrayer le tout Paris dilettante.

Oui, il y a quelques jours à peine, un grand journal parisien servait à ses abonnés cette dépêche faite pour les stupéfier :

Capoul est aux mains des Anglais. Ils vont le faire sauter.

Ce fut une véritable épouvante, surtout parmi les habitués des premières loges de l'Opéra-Comique ; et, si plusieurs de ces infortunées ne se sont pas fait sauter la cervelle sur le coup, c'est... qu'elles n'en avaient pas.

* *

Plaisanterie à part ; les représentations de la troupe française font salle comble chaque soir. Les New-Yorkais, encore tristes des jours caniculaires de la fin de

l'été, se tordent de rire et couvrent de fleurs Paola Marié et l'illustre Capoul.

Ne nous accusez pas de frivolité.

O Montréalais ! malgré votre gravité et vos mœurs primitives, je suis sûr que vous ne resterez pas chez vous le soir où Capoul chantera sur un de vos théâtres.

M. Grau, ce *manager* plus qu'audacieux, s'est saigné à blanc pour étonner la grande ville américaine.

Savez-vous ce que lui coûte Capoul ? \$4,000 par mois, et Paola Marié ?... c'est effrayant, je n'ose pas le dire.

Certes, voilà des choses bien peu sérieuses ; si je m'y arrête, ce n'est pas pour vous les faire admirer.

La grande majorité des Français de New-York voudraient voir ces artistes de talents ailleurs que dans l'Opéra-Bouffe.

Il existe plus de cent opéras que je pourrais citer où ces braves gens seraient mieux à leur place.

Mais les Américains veulent qu'on les amuse avec de grosses farces. De même qu'il mettent du poivre rouge dans leur bière, ils exigent qu'on leur serve de la musique pimentée et des pièces à femmes. En cette circonstance, je pense qu'ils ne seront pas déçus. Quelle musique échelonnée, et quelle femme, mon Dieu ! vrai ! cette fois ils en auront pour leur argent.

Quelques-uns d'entre eux prétendent qu'ils ne vont voir la *Fille de madame Angot* que pour achever d'apprendre le français. Voilà une bien singulière école où il est plus facile d'apprendre à cascader qu'à bien conjuguer un verbe.

Mais, puisque nous sommes dans un pays de liberté, il faut bien admettre cette nouvelle méthode d'enseignement.

Les Américains, il faut le dire à leur louange, aiment bien à parler notre langue et même à lire nos auteurs. Quand ils voyagent à l'étranger, c'est pour aller et demeurer à Paris.

Je connais telle famille de New-York qui est plus parisienne qu'américaine. J'en connais une autre qui exige que les domestiques répondent en français. Ces pauvres diables sont souvent inintelligibles, surtout quand ils sont allemands.

—Karl, demandait un jour la maîtresse de la maison, où est monsieur ?

—Montame, répondit le domestique avec un accent tudesque des mieux réussis, *che lai pu tout à l'heure, il est crêvé dans son bureau.*

On devine la stupeur de la dame ! Elle ne fit qu'un bond jusqu'àuprès de son mari—qui *écrivait*. C'est vrai, monsieur se portait fort bien.

ANTHONY RALPH.

NOS GRAVURES

Lancement de pigeons à Paris

On a lancé 1,650 pigeons, l'autre jour, dans les Champs-Élysées. Ces pigeons venaient de Belgique, la patrie des pigeons et des colombophiles. Ces volatiles ont donné des "résultats" vraiment prodigieux. Celui qui a gagné le prix est parti de Paris à 10 heures du matin et est arrivé à Bruxelles à 1 heure 53 minutes. Il appartenait à M. Menier, de Cureghem, trésorier du Club du Midi. On en a offert deux mille cinq cents francs à son propriétaire, qui ne veut le lâcher à aucun prix.

Pèlerinage à la Mecque

On sait que tout musulman digne de ce nom doit faire, au moins une fois en sa vie, le pèlerinage aux deux villes saintes de l'Islam, la Mecque et Médine, et plus particulièrement à la première. L'accomplissement de cette cérémonie religieuse fournissait autrefois aux princes et aux riches l'occasion de déployer une pompe inouïe : le khalife omeyyade Scleymân (commencement du huitième siècle de notre ère) employa 900 chameaux rien que pour le transport de sa garde-robe ; la caravane dont faisait partie la mère du dernier khalife abbasside (treizième siècle) comprenait 120,000 chameaux. Le luxe et l'affluence des visiteurs ont décliné : mesure qu'augmentait la tiédeur des fidèles : ainsi on ne cite aucun sultan de Constan-

tinople qui ait mérité le titre de Hadji ou Hadj (pèlerin). D'ailleurs les circonstances aussi ont changé : le voyage en caravane, qui permettait au khalife Mehdi, vers 785, de dépenser 30 millions de dirhems (environ 28 millions de francs), est presque entièrement remplacé par la voie de mer. Chaque année cependant les deux caravanes d'Égypte et de Syrie, ombre du passé, continuent de s'aventurer dans les sables et les dangers du désert, jalonnant leur marche de cadavres d'hommes et d'animaux incapables de résister aux fatigues du voyage.

Notre gravure représente un des épisodes les plus curieux du retour, qui a eu lieu cette année en février (vers la fin du deuxième mois de l'année musulmane, qui est, comme on le sait, lunaire) : l'entrée du Mahmal au Caire. *Mahmal* ou *mahmil* signifie "bête de somme" ou bien "bât" ; il désigne ici une charpente de bois assez élevée et creuse, à sommet pyramidal, couverte d'un beau brocard de soie et ornée de plumes d'autruche ; l'étoffe, tantôt verte, tantôt rouge, est richement brodée et recouverte d'inscriptions ; sur la face antérieure du sommet est ordinairement figurée la représentation de la Mecque ; aux quatre angles et au haut de cette charpente, des boules d'argent doré, allongées en forme de poires, supportent chacune un croissant. Le tout est installé sur le dos d'un chameau de race choisie et richement carapaçonné, appelé aussi "mahmil." Il est maintenant bien avéré que cette espèce de coffre, où l'on croyait autrefois qu'était renfermée la tenture destinée au temple de la Mecque, ne contient rien autre chose qu'un livre de prières que l'on offre après le retour aux hommages des fidèles. Pendant la route, on le dépouille de sa belle enveloppe, on remplace les boules dorées par d'autres en laiton, et l'on en charge le dos du premier chameau venu. Même alors cependant il est l'image de la souveraineté du prince qui l'envoie, et c'est à ce titre qu'on le fait figurer, mais revêtu de ses atours, à une place d'honneur, dans les cérémonies qui ont lieu à la Mecque. Les premiers temps de l'Islam n'ont rien connu de semblable : le premier mahmil fut envoyé par le sultan d'Égypte Dâher-Beybars, en 670 de l'hégire (1271 de Jésus-Christ), et la tradition s'en est depuis lors perpétuée. Le nombre des mahmils, chacun envoyé par un souverain différent, était autrefois plus considérable qu'aujourd'hui, où l'on n'en voit plus guère que deux, venant l'un d'Égypte et l'autre de Syrie.

Le retour du mahmil est pour l'Européen une occasion d'assister à une fête populaire où les passions religieuses surexcitées ne laissent quelquefois pas d'être dangereuses, surtout dans des moments où, comme c'était le cas l'hiver dernier, se réveille la fanatisme politique et religieux contre l'étranger infidèle.

"Et l'on a, raconte un voyageur, entrevu des choses disparues qui font fermer les yeux : d'horribles serpents ruisselant sur le cou terreux des psyllés ou charmeurs ; des bouches humaines mâchant du verre ensanglanté et montrant les dents ; des enfants livides, nus et ventrus comme des gnômes, hurlant à cheval sur des têtes humaines à turbans verts ; des spectres jaunes et maigres qui se flagellent... Le flot débouche en courant, roule comme un torrent qui écume en battant ses rives, et disparaît avec des mugissements."

La fête de Saint-Cloud

La foule se porte toujours en masse depuis le commencement de septembre dans les allées du grand parc ombreux où se tient d'ordinaire la foire de Saint-Cloud ; chaque dimanche surtout, les boutiques en plein vent, les théâtres ambulants, les ménageries, les chevaux de bois, les vélocipèdes circulaires, les chemins de fer russes, les grands moulinets humains, les tirs, les jeux de toutes sortes sont assaillis par une foule joyeuse. On tire des macarons ou des bibelots aux tourniquets, on vise des coques d'œufs mobiles, on ajuste des marionnettes pendantes, on se pèse, on mesure la force de son poing, etc., etc.